



Le mini Max' est disponible dans le hall de la Mairie en libre service, à la Médiathèque, à la Garderie, ainsi que dans les commerces locaux.

Plan local d'urbanisme intercommunal enquête publique

Compte tenu de la situation sanitaire et du confinement en vigueur l'enquête publique permettant de recueillir l'avis et les observations du public est reportée à une date ultérieure.

Commerces

Pendant le confinement, nos commerces restent ouverts.

Boulangerie - Commerce Multi Services POULY

Tél. 02 99 06 70 48

Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7 h 30 à 13 h 00 et de 15 h 30 à 19 h 30. Le dimanche de 7 h 30 à 13 h. Fermé le mercredi.

Le Rozell Breton

Tél. 09 99 06 47 84

Ouvert pour la vente de journaux, de jeux de la Française des jeux, de boissons et plats à emporter. Le mercredi vente de pains et de viennoiseries. Le bar est fermé. Ouvert tous les jours sauf le lundi toute la journée et le mercredi en après-midi.

Architecte - Conseil :

Vous pouvez venir échanger sur votre projet gratuitement.

Sur rendez-vous uniquement en mairie de Plélan-le-Grand.

Tél. au 02 99 06 84 45.

le 20 novembre et le 18 décembre.

Permanence du Député

Gaël Le Bohec : sur rendez-vous uniquement .

- mairie de Saint Thuriel le vendredi 11 décembre de 14h à 16h.

Contact : Nicolas Elleouet au 06 78 54 42 52

nicolas.elleouet@clc-an.fr

SMICTOM : collecte des déchets

Bac vert tous les mardis après-midi.

Bac jaune le jeudi 26 novembre, les jeudis 10 et 24 décembre

Rencontre avec M. Le Rolland Directeur de l'E.H.P.A.D "Le Grand Champ"



Monsieur le Directeur, pourriez-vous vous présenter ainsi que votre établissement ?

Directeur d'EHPAD depuis plusieurs années, c'est en juin 2015, que j'ai succédé à Madame SALGUES, qui a alors pris une retraite bien méritée. La Résidence Le Grand Champ est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) associatif depuis 2010, composée de 54 places (50 en Hébergement permanent, 2 en Hébergement Temporaire et 2 en accueil de jour). A ce titre, intervient au sein de l'établissement une équipe pluridisciplinaire (Médecin Coordonnateur, Cadre Infirmier, Infirmiers, Aides-Soignants, Aide-Médico-Psychologiques, Agents de Services Hospitaliers, Personnels Administratifs, Agent Technique, Psychologue, Ergothérapeute, Cuisiniers). Cela représente 33 Equivalents Temps Plein, soit une quarantaine de salariés, pour assurer une prise en soins de qualité et le bien être des résidents. L'établissement a pour vocation d'accueillir, dans les meilleures conditions possibles, les personnes âgées en perte d'autonomie de la commune de Maxent et des communes environnantes. C'est un établissement de conception récente qui selon moi, s'intègre parfaitement dans le paysage maxentais et répond du mieux possible aux attentes de la population.

Suite à la crise sanitaire et à la mise en place d'un reconfinement, comment votre établissement s'organise-t-il quotidiennement pour s'adapter à la situation ?

Durant la première vague, l'établissement a dû s'adapter très vite aux directives gouvernementales, souvent sans en avoir les moyens. Cela a été une période très troublante et, à plus d'un titre anxiogène. Le personnel a dû s'adapter sans cesse aux nouvelles directives sans pouvoir anticiper. A ce titre, l'équipe œuvrant à l'EHPAD a été remarquable de courage, d'abnégation, de dévouement et de solidarité. Et il ne fallait pas perdre de vue que l'objectif principal de l'établissement était de prendre soin des résidents. C'était vraiment l'inconnu. Nous devons prendre des décisions sans savoir si c'étaient les bonnes, tout en luttant contre un virus que nous ne connaissions pas. C'est la première fois que je rencontre cela dans ma carrière professionnelle. Autant, nous avons eu la chance de passer au travers des gouttes lors de la première vague de pandémie, autant cette seconde vague m'inquiète à plus d'un titre. D'une part, le virus circule plus rapidement et de façon homogène, toute la population, quelle que soit sa tranche d'âge peut être touchée et le public âgé est le plus vulnérable. D'autre part, les connaissances scientifiques sur le virus sont encore incertaines. Même si aujourd'hui, nous sommes plus préparés pour faire face à ce type d'épidémie, matériellement du moins, nous nous devons de redoubler de vigilance au quotidien, pour ne pas faire entrer le virus dans l'établissement.

Comment les résidents et leurs familles vivent cette période difficile?

Les familles de résidents sont compréhensives dans l'ensemble et acceptent ces nouvelles contraintes de visite auprès de leur parent. Nous essayons de trouver un juste équilibre entre les contraintes sanitaires et la vie en collectivité, ce qui est souvent difficile à apprécier. Nous ne souhaitons pas reconfiner drastiquement l'établissement, en isolant les résidents dans leur chambre et suspendant toutes les activités. Aussi nous faisons preuve d'une extrême prudence au quotidien, dans l'application des gestes barrières notamment, pour pouvoir continuer à vivre le plus naturellement possible, sans céder à la panique et faire en sorte que les résidents en souffrent le moins possible, même si la couverture médiatique faite autour de l'épidémie reste anxiogène.

Petit aparté, je profite de l'occasion que vous me donnez, pour vous exprimer tous mes remerciements lors du soutien dont les élus de la commune m'ont fait part durant l'hiver dernier. Tout comme le don de leurs premières indemnités d'élus qui a été fait lors de la première réunion de Conseil Municipal du mois de juillet, au profit des salariés de l'établissement. C'est à ma connaissance les seuls élus communaux du département à l'avoir fait, c'est remarquable.

Encore merci.



Photo prise par la commission communication

Chaque année sur notre commune, le troisième dimanche d'octobre est consacré aux aînés. Mais la crise sanitaire en a décidé autrement. Le Centre communal d'action sociale, organisateur du repas habituel, a dû annuler cette journée de convivialité.

Mais il a souhaité mettre en place une action, et s'est réuni pour confectionner des colis pour les administrés de plus de 70 ans. Les membres du CCAS ainsi que des bénévoles en ont assuré la distribution.

Les enfants des écoles maternelles et primaires y ont été associés en transmettant, dans chaque colis, un message d'amitié aux personnes âgées : 132 dessins ont été réalisés et ont permis d'égayer les 125 colis gourmands.

La distribution a été réalisée sur plusieurs jours, cela a aussi été l'occasion de présenter les nouveaux membres du CCAS, de créer du lien et de prendre des nouvelles de nos anciens.

Panneau Pocket permet aux habitants d'avoir accès gratuitement, et au jour le jour, aux informations de la commune, où qu'ils soient et sans avoir à communiquer de données personnelles. L'application est téléchargeable gratuitement sur téléphone, tablette ou

ordinateur. Elle permet de notifier directement aux Maxentais et Maxentaises l'actualité de la commune, les événements organisés, la vie des associations ou alertes. Une fois téléchargé, l'utilisateur n'a plus qu'à chercher dans le menu déroulant la commune, et l'application sera fonctionnelle.

CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES



Il reste des masques à la disposition des Maxentais, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour en récupérer. **Conformément à l'arrêté préfectoral en date du 12 novembre 2020, le masque est obligatoire dans tout le département d'Ille-et-Vilaine, donc à Maxent.**

Médiathèque

En raison des nouvelles mesures gouvernementales, la médiathèque n'est accessible qu'en drive. Informations disponibles sur le site internet de la commune.tél:02 99 06 76 04

Spectacle rendez-vous avec la lune

En raison de la crise sanitaire, le spectacle animé sur la facade de l'abbaye de Paimpont est annulé

Point accueil emploi

Communauté de communes de Brocéliande. Permanences à Plélan-le-Grand au 02 99 06 84 34. Sans rendez vous le lundi de 8h45 à 12h et sur rendez-vous le lundi et jeudi après-midi ainsi que le mercredi matin. pointaccueilleemploi@cc-broceliande.bzh

Les restos du Coeur

Montfort-sur-Meu. La Côtélais, le jeudi de 9h à 12h Tél. 02 99 07 13 89

Numéro de téléphone urgence

- SAMU 15
- Police 17
- Pompiers 18
- Tous secours en Europe 112
- Secours aux malentendants (sms) 114
- Pharmacie de garde 3237

Intervenant Social en

Gendarmerie : François HOUEIX - Compagnie de Montfort-sur-Meu Tél. 06 17 10 68 05 ou 02 23 43 48 20 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Rencontre citoyenne du 25 septembre 2020

Le diaporama du bilan de ces premiers mois et les projets à venir sera mis à disposition sur le site internet de la commune

Expression de la minorité conformément à l'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales :

La minorité n'a pas souhaité s'exprimer sur l'édition 05 de Novembre 2020